

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
CCAS D'ABRIÈS-RISTOLAS**

**Séance du Conseil d'administration
du 17 Novembre 2021**

Délibération N° : 20211117-02

**OBJET : Aide financière pour la scolarité du Pôle Espoir Ski de Fond représentant
Abriès-Ristolas**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Par suite d'une convocation en date du 09 Novembre 2021, les membres composant le Conseil d'administration du CCAS se sont réunis en salle du Conseil Municipal d'Abriès le 17 Novembre 2021, à dix-sept heures, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice et Président du CCAS.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 9

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 7

Carine AUDIER-MERLE, Nicolas CRUNCHANT, Joël GAUCHE, Martine HUMBERT, Dominique LEPAS, Marie-Joséphine NOUHAUD, Béatrice WURSTEISEN.

NOMBRE DE POUVOIRS : /

NOMBRE DE VOTANTS : 7

EXCUSES : Catherine BONHOMME, Philippe BOULET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine AUDIER-MERLE

Monsieur le Président du CCAS rappelle que, le Conseil d'Administration apporte depuis l'année 2020 une aide financière pour la scolarité de Mathieu GOALABRÉ, en études au Pôle Espoir Ski de Fond. Mathieu GOALABRÉ poursuit ses prouesses sportives, renforçant ainsi l'image sportive de la Commune.

Il propose de renouveler cette aide financière pour l'année 2021 pour un montant de 1 000.00 €.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé, et après en avoir délibéré et voté par 7 voix pour,

Considérant les prouesses sportives de Mathieu et souhaitant encourager les efforts fournis pour associer le cursus scolaire et les activités de ski de fond,

APPROUVE l'exposé du Président du CCAS,

DECIDE D'ACCORDER une aide financière globale de 1 000.00 € pour la scolarité de Mathieu GOALABRÉ au Pôle Espoir Ski de Fond pour l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Président du CCAS,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.